



Processus de rétroaction en matière d'accessibilité

Afin d'améliorer l'accessibilité à ses produits et services, Fizz est à l'écoute des personnes vivant avec un handicap et invite celles qui le désirent à lui faire part de leurs commentaires sur le sujet.

Soumettre une rétroaction

Pour soumettre votre rétroaction, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et au *Règlement concernant les exigences en matière de rapport sur l'accessibilité*, ou pour demander un format adapté du présent document (format papier, caractères réguliers, gros caractères, Braille, format audio, format électronique ou autres formats convenus), choisissez l'un des modes de communication suivants :

- **Formulaire en ligne** : [Formulaire de rétroaction en matière d'accessibilité](#)
- **Courriel** : accessibilite.retroaction@support.fizz.ca
- **Clavardage en ligne** sur notre site Internet. Un membre de notre personnel pourra vous contacter par téléphone si vous le souhaitez.

En nous communiquant votre rétroaction, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à l'archivage des informations personnelles que vous nous avez fournies afin que nous puissions répondre à vos questions et agir de façon à améliorer notre prestation de services.

À l'exception des rétroactions fournies de façon anonyme, un accusé vous sera envoyé suite à la réception de votre rétroaction.

Les rétroactions sont reçues par Pascal Landré, Directeur principal, Relation clients, Opérations.

Anonymat

Votre rétroaction peut être soumise de manière anonyme en utilisant notre formulaire en ligne et en modifiant la valeur de la sélection « Soumettre la rétroaction de façon anonyme » à « Oui », ou en omettant de compléter les champs d'informations personnelles.

Cependant, si vous souhaitez obtenir le présent document dans un format adapté, vous devez nous fournir les renseignements nous permettant de vous le faire parvenir.

Pour plus d'informations :

[Loi canadienne sur l'accessibilité](#)

[Règlement concernant les exigences en matière de rapports sur l'accessibilité du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes](#)

Mis à jour le 18 juillet 2023